

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE « TERRES-DE-CAUX »
SE RÉUNIRA LE MERCREDI 4 JANVIER 2017 à 18h00
SALLE DES SPECTACLES DE LA ROTONDE - Boulevard Alleaume

Appel nominal des conseillers municipaux à 18h20

- 1/ Election du Maire de la commune nouvelle
- 2/ Détermination du nombre d'adjoints de la commune nouvelle
- 3/ Election des adjoints de la commune nouvelle
- 4/ Indemnités du Maire et des adjoints de la commune nouvelle
- 5/ Installation des communes déléguées
 - *Maires délégués*
 - *Adjoints délégués*
 - *Conseillers municipaux délégués*
- 6/ Indemnités des maires et des adjoints des communes déléguées

Ghislaine Prunier, Maire d'Auzouville-Auberbosc



Paule Craquelin, Maire de Bennetot



Daniel Dru, Maire de Bermonville,



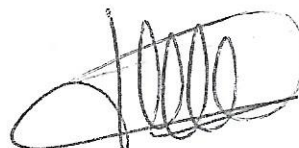
Jean-Marc Vasse, Maire de Fauville-en-Caux,



Gilbert Lachèvre, Maire de Ricarville



Joelle Lavenu, Maire de Saint-Pierre-Lavis



Régis Saul, Maire de Sainte Marguerite-sur-Fauville

